

Week-end randonnée autour de Lavoûte-Chilhac

06 et 07 Septembre 2025 -

ARTICLE 1 – COÛT DE LA MANIFESTATION

Le coût de l'inscription à la manifestation pour le week-end est fixé à 138€ par personne, en hébergement village de vacances.

Ce tarif comprend :

- La nuitée en Village Vacances,
- Le pique-nique du midi des 2 jours,
- Le repas du soir (le samedi),
- Le petit-déjeuner (le dimanche),
- Les animations de la soirée du samedi (sauf certaines animations dont le tarif sera précisé ultérieurement).

Ce tarif ne comprend pas :

- Le port du sac (10€),
- Les consommations et autres dépenses personnelles.

Le coût de l'inscription à la manifestation pour la journée du samedi ou du dimanche est fixé à 15€ par personne.

Ce tarif comprend :

- Le pique-nique du midi,
- Les collations au départ et à l'arrivée,
- Les randonnées guidées par un animateur.

Ce tarif ne comprend pas :

- Les consommations et autres dépenses personnelles.

ARTICLE 2 – PORT DU SAC

Le coût du port du sac est fixé à 10€ par personne pour l'aller et le retour.

Ce tarif est fixé pour un poids maximum de 8kg.

Une majoration de 5€ pourra être demandée pour un poids supérieur à 8kg.

ARTICLE 3 – MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Votre inscription ne sera **définitive** qu'après **réception du règlement complet** :

- En ligne : via notre boutique en ligne sur www.rando-hauteloire.fr,

- Par chèque : à l'ordre de FFRandonnée Comité Haute-Loire,
- Par carte bancaire : en vous rendant directement au siège du Comité, situé 21 rue du Collège au Puy-en-Velay.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Pour les deux jours d'itinérance (Formule week-end) :

- Annulation avant le 01/08/2025 : remboursement intégral du montant total de l'inscription,
- Annulation faite du 02/08/2025 au 17/08/2025 : retenue de 70% du montant total de l'inscription,
- Annulation après le 18/08/2025 : retenue de 100% du montant total de l'inscription.

Remboursement intégral peu importe la date sur présentation d'un certificat médical.

Pour les boucles à la journée (Samedi et/ou Dimanche) :

- Annulation avant le 28/08/2025 : remboursement intégral du montant total de l'inscription,
- Annulation après le 29/08/2025 : retenue de 100% du montant total de l'inscription.

Remboursement intégral peu importe la date sur présentation d'un certificat médical.

ARTICLE 5 – ANNULATION DE LA MANIFESTATION

- En cas de force majeure, d'événement climatique, d'attentats, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler la randonnée. Dans ces circonstances, 30% du montant total de l'inscription seront retenus.

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE :

FFRandonnée Comité Haute-Loire

21 rue du Collège

43000 Le Puy-en-Velay

04 71 04 15 95

haute-loire@ffrandonnee.fr

www.rando-hauteloire.fr